

et
**Le CNIID (Centre National d'Information
 Indépendante sur les Déchets)**

21 rue Alexandre Dumas – 75011 Paris
 Tel : 01 55 78 28 60
 E-mail : info@cniid.org
www.cniid.org

**vous proposent deux journées de
 formation sur le thème :**

**Pour une politique durable
 et écologique de réduction
 et de gestion des déchets.**

**du vendredi 28 novembre 2008
 au samedi 29 novembre 2008**

au FIAP
30, rue Cabanis, 75014 Paris
 RER : Denfert Rochereau
 Métro : Saint-Jacques ou Glacière

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue-constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100%.

Formation et citoyenneté se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les journées :

Elus et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	400 €
- de 1000 à 3500	500 €
- de 3500 à 5000	600 €
- de 5000 à 10000	700 €
- de 10000 à 20000	800 €
- de 20000 à 50000	850 €
- de 50000 à 100000	900 €
- plus de 100000	1000 €

Élu-e-s des arrondissements PLM	1000 €
Conseillers Généraux et Régionaux	1000 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuner.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

Pour une politique durable et écologique de réduction et de gestion des déchets.

organisées par *Formation et citoyenneté*, et le CNIID.

du vendredi 28 au samedi 29 novembre 2008, au FIAP, 30 rue Cabanis, 75014 Paris

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94). Bulletin à renvoyer par courrier postal ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom : _____ Conseil général : _____ Signature de l'élue inscrit-e à la journée : _____
 Prénom : _____ Conseil régional : _____
 Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____
 Code Postal : _____ Commune de : _____
 Ville : _____ (pour les élus communaux) : _____
 E-mail : _____
 Fonction élective : _____
 Signature du responsable _____ avec cachet : _____

CACHET

Pour une politique durable et écologique de réduction et de gestion des déchets.



Vendredi 28 novembre 2008

- 9h45 Accueil café.**
- 10h00 Une politique intégrée de réduction et de gestion des déchets, enjeux et champs d'action**, par **Wiebke Winkler**, chargée de mission au CNIID.
- 11h00 Comment intégrer la prévention dans les Plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés**, par **Francis Chalot**, formateur, consultant en gestion des déchets, Maire de Janville-sur-Juine, vice-président du SIREDOM (91).
- 12h00 Questions-débat.**
- 12h30 Déjeuner.**
- 14h00 La prévention, retour d'expérience de la politique menée dans le département des Deux-Sèvres (79)**, par **Elodie Stadler**, chargée de mission IDEAL 79 (sous réserve).
- 14h45 Questions-débat.**
- 15h15 La redevance incitative, un moyen pertinent pour augmenter la valorisation matière des déchets ménagers**, par **Françoise Bouchat**, chargée de mission sensibilisation à l'écocitoyenneté à la communauté de communes du Pays de Charlieu.
- 16h15 Questions-débat.**
- 16h45 Fin de la première journée.**

Samedi 29 novembre 2008

- 9h45 Accueil café.**
- 10h00 Pourquoi et comment détourner les déchets des filières d'élimination**, par **Hélène Bourges**, chargée de mission au CNIID.
- 10h45 Développer la filière réemploi par la mise en place d'une ressourcerie intégrée à la déchèterie**, par **Arnaud Baron**, directeur de la déchèterie-recyclerie de Crèvecoeur-le-Grand (Oise 60), **Etienne Lemaire**, administrateur du Réseau des Ressourceries.
- 11h45 Questions-débat.**
- 12h15 Déjeuner.**
- 13h45 Installation d'une plate-forme de compostage de quartier**, par **Cécile Le Bars** de la Communauté de Commune du Pays d'Auray (sous réserve).
- 14h45 Questions-débat.**
- 15h15 Le choix de la collecte sélective des biodéchets et de la valorisation organique en milieu urbain**, par **Paul Deffontaine**, vice-président de Lille Métropole Communauté Urbaine, Président du Cercle National du Recyclage.
- 16h15 Questions-débat.**
- 16h45 Conclusion des deux journées.**
- 17h00 Clôture.**

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& citoyenneté